

<http://ugtg.org/spip.php?article2000>



Communiqué de l'UGTG à propos d'Elie VARIEUX et du Crédit Agricole

- La Centrale UGTG -



Date de mise en ligne vendredi 5 juillet 2013

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Ce jeudi 04 juillet 2013, Elie varieux reprend son travail au Crédit Agricole.

Cette réintégration intervient après l'annulation de l'autorisation de licenciement accordée au Crédit Agricole par le Ministère du travail, le 20 juin 2013.

C'est une grande victoire pour Elie VARIEUX, pour son avocat Me LACLUSE, pour ses camarades, pour les Travailleurs du Crédit Agricole et pour son syndicat, l'UGTG.

Ce même 20 juin, le Tribunal Administratif de Basse-terre a également rejeté une demande du Crédit Agricole visant à annuler un refus d'accorder un licenciement de Elie VARIEUX datant de 2008.

Nous le voyons bien, il s'agit d'une véritable machination visant **a dékatyé** Elie VARIEUX, ainsi c'est pas moins de 3 procédures de licenciements qui ont été annulées par les juridictions compétentes.

Mais que lui reproche-t-on ?

D'avoir séduit une femme dans le but de lui soustraire de l'argent ? **NON**

De faire des détournements de fonds ? **NON**

De s'approprier des terres agricoles de manière frauduleuses ? **NON**

Rien de tout cela, c'est pour avoir dénoncer ces pratiques et les discriminations faites à l'encontre des militants UGTG qu'il fait l'objet d'un tel acharnement.

Nous le savons, le Crédit Agricole prépare une nouvelle procédure de licenciement, car son objectif est de faire taire toute contestation sociale au sein de cette institution.

Mais l'UGTG, à travers son représentant Elie VARIEUX, a décidé de défendre les droits et intérêts des Travailleurs du Crédit Agricole et de tous les Travailleurs de Guadeloupe.

SA KI VE KONPRANN... PA KONPRANN... NOU JA PARE !

Le Secrétaire Général

Elis DOMOTA

Comme il fallait s'y attendre, ce jeudi 04 juillet à 12 heures, la direction du Crédit Agricole accompagné d'un huissier de justice, demande à Monsieur Elie VARIEUX de quitter l'antenne de Capesterre au motif qu'il a à son encontre une nouvelle procédure de licenciement avec mise à pied conservatoire.

Et de préciser : ***"J'ai le regret de vous informer que suite à vos agissements à l'encontre de Mr BLAZE Jean-marc et au harcèlement moral exercé sur sa personne, nous sommes amenés à envisager une procédure de licenciement pour faute" .***

Ainsi, il serait "coupable" de harcèlement envers un directeur du Crédit Agricole alors qu'il est absent du Crédit Agricole depuis 15 mois.

JOU NOU KE METE JOUNOU PEKE VWE JOU !

Le Secrétaire Général

Elie DOMOTA